

CHALLENGES
PISTE 2022
30 MARS au 31 OCTOBRE 2022
Catégories Benjamin(e)s et Minimes

OBJET

Ces challenges ont pour vocation d'amener les jeunes icaunais à ne pas se spécialiser de manière trop précoce.

Ils sont mis en place pour l'année sportive 2022. Toutes les performances (piste) effectuées sur le département et lors de **tous** les championnats de Bourgogne seront prises en compte.

En cas d'oubli d'une performance, il incombera aux clubs d'apporter la preuve de la véracité de la performance.

Les challenges seront gérés par Cédric LEGENDRE

CHALLENGES BENJAMIN(E) : table 45 points

Chaque licencié(e) icaunais aura à réaliser (obligatoirement) une performance sur 6 épreuves issues de 6 familles (1 performance retenue par famille)

Famille SPRINT – HAIES :	50 M – 50 M HAIES
Famille ½ FOND MARCHE :	1000 M – MARCHE
Famille SAUT DISTANCE :	LONGUEUR – TRIPLE SAUT
Famille SAUT BARRE :	HAUTEUR – PERCHE
Famille LANCERS 1 :	DISQUE – JAVELOT
Famille LANCERS 2 :	POIDS – MARTEAU

Fin 2022, sera conservée obligatoirement pour chaque athlète (licencié pour la saison 2023 AU 1 octobre 2022) la meilleure performance dans chaque famille.

Les 5 premiers du département en Benjamin et Benjaminne seront récompensés

1er 90 € 2eme 80 € 3eme 70 € 4eme 60 € 5eme 50 €

CHALLENGES MINIME MASCULIN ET FEMININE : table E. Combinées

Chaque licencié icaunais aura à réaliser un HEPTATHLON pour les féminines et un OCTATHLON pour les masculins sur la durée de la saison.

Pour chaque épreuve sera prise en compte, en fin 2022, pour chaque athlète (licencié pour la saison 2023 AU 1 octobre 2022) la meilleure performance de l'année, les garçons ayant droit à un zéro ou une non-participation à la perche.

HEPTATHLON: 100 M – HT – POIDS – 80 M H – LONG – JAVELOT – 1000 M

OCTATHLON : 100 M – POIDS – PERCHE – DISQUE – 100 M H – HAUTEUR – JAVELOT – 1000 M

Les 5 premiers du département en Minime Masculins et Féminines seront récompensés

1er 90 € 2eme 80 € 3eme 70 € 4eme 60 € 5eme 50 €